

4. MASTER – Mention STAPS : Management du sport

La mention comprend 3 parcours :

- *Parcours Gouvernance du sport et développement territorial (GSDT)*
- *Parcours Management international des projets et produits action sport : sports de glisse (MI2PAS)*
- *Parcours Management des Organisations Sportives (MOS)*

PREALABLES

Tenant compte des particularités des étudiants « à besoins spécifiques » accompagnés par le service PHASE (étudiants en situation de handicap, malades, étudiants sportifs de haut niveau, étudiants artistes confirmés et élus étudiants...), les M3C seront adaptées en fonction des aménagements particuliers jugés nécessaires par le service PHASE. Les aménagements préconisés sont valables pour l'année universitaire en cours et pour l'ensemble des modes d'évaluation (contrôle continu, examens blancs, examens terminaux, 2ème session et session différée).

Les étudiants accompagnés par PHASE, et sous couvert de ce service, bénéficient ainsi d'un régime spécifique élaboré en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique.

Règles de validation, compensation et obtention du diplôme

ARTICLE 1

Les enseignements des trois parcours sont organisés en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est composé d'un ensemble d'UE.

Pour le parcours GSDT, les BCC se déclinent comme suit :

Master 1 GSDT :

BCC 1 : Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique (niveau 1)

BCC 2 : Méthodes et Outils d'analyse des organisations (niveau 1)

BCC 3 : Conduite et gestion de projets (niveau 1)

BCC 4 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive (niveau 1)

BCC 5 : Communication et projet d'insertion professionnelle (niveau 1)

Master 2 GSDT :

BCC 1 : Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique (niveau 2)

BCC 2 : Méthodes et Outils d'analyse des organisations (niveau 2)

BCC 3 : Conduite et gestion de projets (niveau 2)

BCC 4 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive (niveau 2)

BCC 5 : Communication et projet d'insertion professionnelle (niveau 2)

Pour le parcours MOS, les BCC se déclinent comme suit :

Master 1 MOS :

BCC 1 : Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique (niveau 1)

BCC 2 : Outils d'analyse et de gestion des organisations (niveau 1)

BCC 3 : Management de projet (niveau 1)

BCC 4 : Travaux Scientifiques & Recherche (niveau 1)

BCC 5 : Projet personnel & Insertion professionnelle (niveau 1)

En Master 2 MOS :

BCC 1 : Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique (niveau 2)

BCC 2 : Outils d'analyse et de gestion des organisations (niveau 2)

BCC 3 : Management de projet (niveau 2)

BCC 4 : Travaux Scientifiques & Recherche (niveau 2)

BCC 5 : Projet personnel & Insertion professionnelle (niveau 2)

Pour le parcours MI2PAS, les BCC se déclinent comme suit :

Master 1 MI2PAS :

BCC 1 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive

BCC 2 : Conduite et gestion de projets collectifs en vue de concevoir des biens et services sportifs

BCC 3 : Gestion et administration des organisations sportives pour en optimiser la performance

BCC 4 : Développement de stratégies de communication et d'adaptation de sa structure

Master 2 MI2PAS :

BCC 5 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive

BCC 6 : Conception et commercialisation de projets, de produits et de services sportifs

BCC 7 : Gestion et administration des organisations sportives pour en optimiser la performance

ARTICLE 2

Deux sessions d'examens sont organisées annuellement uniquement pour les UE faisant l'objet d'une session 2.

La deuxième session se déroule au minimum 15 jours après la publication des résultats, pour les enseignements des deux semestres.

ARTICLE 3

Chaque UE se compose d'un ou plusieurs enseignements qui peut(vent) être évalué(s) par une seule et même épreuve ou par plusieurs modalités.

Une épreuve peut concerner une ou plusieurs UE ayant le même nombre d'ECTS. Elle donne lieu à une note sur 20.

Dans le cas d'une épreuve commune à plusieurs UE, cette note sera dupliquée pour chacune des UE concernées.

La note obtenue pour une UE résulte :

- soit d'un examen final : une ou plusieurs épreuves terminales dans le cadre des sessions d'examens ;
- soit d'un contrôle continu organisé dans le cadre et la continuité des enseignements ;
- soit d'un contrôle terminal organisé à la fin des enseignements (oral, dépôt de documents etc....) ;
- soit d'une combinaison de ces modalités.

Le contrôle continu doit intégrer au moins 2 notes qui peuvent prendre en compte une appréciation sur la participation de l'étudiant(e), ou son sérieux dans la réalisation de divers exercices ou travaux qui peuvent lui être demandés, ainsi que la conformité aux règles d'assiduité.

ARTICLE 4

La validation des BCC sur l'ensemble des parcours repose sur le principe de la compensation intra-bloc; la compensation au sein de chaque bloc intervient en fin d'année universitaire.

Les BCC ne se compensent pas entre eux et doivent être validés indépendamment les uns des autres.

Une UE est validée si la note obtenue est au moins égale ou supérieure à 10 sur 20. Au sein d'une UE, les notes qui, affectées de leur coefficient, entrent dans le calcul de l'UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire.

Note éliminatoire Master MI2PAS :

Pour la première année du parcours MI2PAS :

- Dans le BCC1, une note à l'UE « TER » inférieure à 08/20 est éliminatoire.

Pour la deuxième année du parcours MI2PAS :

- Dans le BCC5, une note à l'UE « Stage professionnel (700h minimum) et suivi de stage » inférieure à 08/20 est éliminatoire.

Pour les étudiants redoublants, toute UE non validée l'année précédente doit être repassée dans son intégralité, et ce, même si l'UE était évaluée à la fois par un contrôle continu et un écrit terminal, et que l'une des deux épreuves était égale ou supérieure à 10/20. Il n'est prévu aucune conservation de note(s) au sein d'une UE non validée.

Toute UE validée est définitivement acquise. Elle est capitalisable et transférable et ne peut donc pas être repassée en vue d'une amélioration. La validation de l'UE confère les crédits européens correspondants.

Toute UE acquise dans une autre université et validée par équivalence, après décision d'une commission pédagogique ou par VAE est prise en compte pour la compensation au sein du semestre.

Le passage en Master 2 est conditionné par la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment l'un de l'autre.

Toute absence non justifiée ou justifiée hors des délais à une épreuve, quelle qu'elle soit, entraîne un 0 sur 20.

En cas d'absence à une épreuve qui serait justifiée dans les 72 heures suivant l'épreuve initialement programmée, les équipes pédagogiques pourront retenir des dispositions spécifiques, notamment de rattrapage, ajustées aux modalités d'évaluation de l'UE, afin d'assurer la deuxième chance.

ARTICLE 5

Tout(e) étudiant(e) ne remplissant pas les conditions ci-dessus devra se présenter à la deuxième session pour repasser les épreuves terminales des UE faisant l'objet d'une deuxième session et dont la note est inférieure à 10/20.

Les modalités d'examen peuvent différer d'une session à l'autre. Dans ce cas, cela est précisé dans la maquette.

Les notes de contrôle continu obtenues à la première session peuvent faire l'objet d'un report pour la deuxième session d'examen.

ARTICLE 6

Les conditions générales de déroulement des examens sont régies par la charte des examens de l'Université de Bordeaux (cf. Charte des examens).

ARTICLE 7

Règles de validation et d'obtention du Master STAPS - Mention Management du Sport :

Le diplôme de **Master STAPS – Mention Management du Sport** est délivré à la suite de la délibération d'un jury désigné par le directeur du Collège Sciences de l'Homme, sur délégation du Président de l'université de BORDEAUX.

L'obtention du diplôme (tous parcours confondus) nécessitera la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment les uns des autres.

L'obtention de la première année de master confère 60 crédits européens.

L'obtention du master confère 120 crédits européens.

La moyenne du diplôme est calculée sur l'ensemble des UE validées, chacune affectée de son coefficient correspondant au nombre d'ECTS pour l'obtention de la mention.

Les mentions de **Master STAPS – Mention Management du Sport** sont attribuées sous les conditions suivantes :

- Moyenne générale inférieure à 12/20 : mention "Passable"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20 : mention "Assez Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20 : mention "Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 : mention "Très Bien".

L'obtention du diplôme à la deuxième session ne fait pas obstacle à l'attribution d'une mention.

Responsable pédagogique : Ludovic FALAIX									
MASTER Mention STAPS - MANAGEMENT DU SPORT Parcours Management International des Projets et produits action sport: sports de glisse (Mi2PAS - SDG) : 1ère année									
Modalités de contrôle des connaissances 2025-2026									
Bloc de compétences	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	semestre	Volume horaire	CM	TD	ECTS	COEF	Mode d'évaluation	
								Nature et durée	
								1ère session	2ème session
Bloc 1 Evaluation et analyse d'une organisation sportive 18 ECTS (82h)	Méthodologie de la recherche	2	28	22	6	3	3	1 écrit terminal 2h	Report note écrit terminal
	Stage professionnel ou de recherche	2				3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu
	TER	2	24	6	18	6	6	TER	TER
	Méthodologies qualitatives	2	30	20	10	6	6	Contrôle continu (coeff. 1,5) + 1 écrit terminal de 2h (coeff. 1,5)	Ecrit terminal 1h
Bloc 2 Conduite et gestion de projets collectifs en vue de concevoir des biens et services sportifs 15 ECTS (94h)	Ingénierie du projet	2	12	8	4	3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu
	Sciences sociales, Action Sports et environnement institutionnel	2	22	14	8	3	3	Ecrit terminal de 2h	Ecrit terminal 1h
	Séminaire entrepreneuriat et projets collectifs	2	42	12	30	3		Validation VAL/NVAL	Report VAL/NVAL
	Action Sports, Marketing et approches socioculturelles	2	22	16	6	3	3	Contrôle continu (coeff. 1,5) Ecrit terminal 2h (coeff. 1,5)	Report note CC (coeff. 1) + Ecrit terminal 2h (coeff. 2)
	Action Sports et Marketing opérationnel	2	18	12	6	3	3	Contrôle continu (coeff. 1,5) Ecrit terminal 2h (coeff. 1,5)	Report note contrôle continu (coeff 1,5) et note écrit terminal (coeff 1,5)
Bloc 3 Gestion et administration des organisations sportives pour en optimiser la performance 12 ECTS (84h)	Introduction à la comptabilité	2	20	12	8	3	3	Ecrit terminal de 2h	Report note écrit terminal
	Actions sports et dimensions Juridiques	2	18	12	6	3	3	Ecrit terminal de 2h	Report note écrit terminal
	Outils numériques	2	30	15	15	3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu
	Gestion financière	2	22	12	10	3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu
Bloc 4 Développement de stratégies de communication et d'adaptation de sa structure 15 ECTS (106h)	Organisation et économie de la filière Action sports - sports de glisse	2	38	16	22	6	6	Contrôle continu (coeff. 3) Ecrit terminal de 2h (coeff. 3)	Report note contrôle continu (coeff 3) et note écrit terminal (coeff 3)
	Préparation au stage	2	18	6	12	3	3	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
	Stratégie de développement des produits sportifs de nature	2	20		20	3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu
	1 UE au choix parmi les 2 suivantes								
	Anglais	2	30		30	3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu
	Blended Intensive Program (en anglais à l'étranger - nombre de place limitées)	2	30	1 semaine Workshop		3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu

	Volume H	CM	TD	ECTS
Total	394	183	211	60

Responsable pédagogique : Ludovic FALAIX									
MASTER Mention STAPS - MANAGEMENT DU SPORT Parcours Management International des Projets et produits action sport: sports de glisse (Mi2PAS - SDG) : 2ème année									
Modalités de contrôle des connaissances 2025-2026									
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	semestre	Volume horaire	CM	TD	ECTS	COEF	Mode d'évaluation Nature et durée	
								1ère session	2ème session
Bloc 5 Evaluation et analyse d'une organisation sportive 30 ECTS (66h)	Préparation au stage	4	18		18	6	6	Contrôle terminal	Report note contrôle terminal
	Stage professionnel (700 h min) et suivi de stage	4	24		24	15	15	Mémoire (coeff. 10) + soutenance orale (coeff. 5)	Mémoire (coeff. 10) + soutenance orale (coeff. 5)
	Recherche appliquée et études de marchés	4	24	16	8	6	6	Contrôle continu (Coeff. 3) Ecrit terminal 2h (Coeff. 3)	Report note contrôle continu (coeff 3) + report note écrit terminal (coeff 3)
Bloc 6 Conception et commercialisation de projets, de produits et de services sportifs 21 ECTS (120h)	Ingénierie de projet	4	20	6	14	3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu
	Design et éco-conception des produits	4	20	15	5	3	3	Contrôle continu	Report note contrôle continu
	Démarche RSO et innovation	4	24	16	8	6	6	Contrôle continu	Report note contrôle continu
	Sciences de la communication et stratégies digitales	4	30	20	10	6	6	Contrôle continu	Report note contrôle continu
	Stratégies Produits et Projets Action Sports	4	26	20	6	6	6	Contrôle continu (Coeff. 3) Ecrit terminal 2h (Coeff. 3)	Report note contrôle continu (coeff 3) + report note écrit terminal (coeff 3)
Bloc 7 Gestion et administration des organisations sportives pour en optimiser la performance 9 ECTS (62h)	Anglais professionnel	4	20		20	3	3	Ecrit terminal 1h30	Report note écrit terminal
	Management et Action Sports	4	22	16	6	3	3	Ecrit terminal 2h	Report note écrit terminal
	Seminaire Recherche Action	4	20	5	15	3		Validation VAL/NVAL	Report VAL/NVAL

	Volume H	CM	TD	ECTS
Total	248	114	134	60